



**PRÉFET  
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

# **Comité Local de Cohésion Territoriale**

**Réunion du 24 août 2020**

**Direction  
départementale  
des territoires**

24/08/2020

# Introduction par M. le préfet

---

# Ordre du jour

---

- 1 - Rôle et fonctionnement de l'ANCT
- 2 – Les programmes de l'ANCT
- 3 – L'offre d'ingénierie
- 4 – Les financements
- 5 – Actualités

# 1 - Rôle et fonctionnement de l'ANCT

---

## Fusion de 3 organismes complémentaires :

- CGET
- Epareca
- Agence du numérique

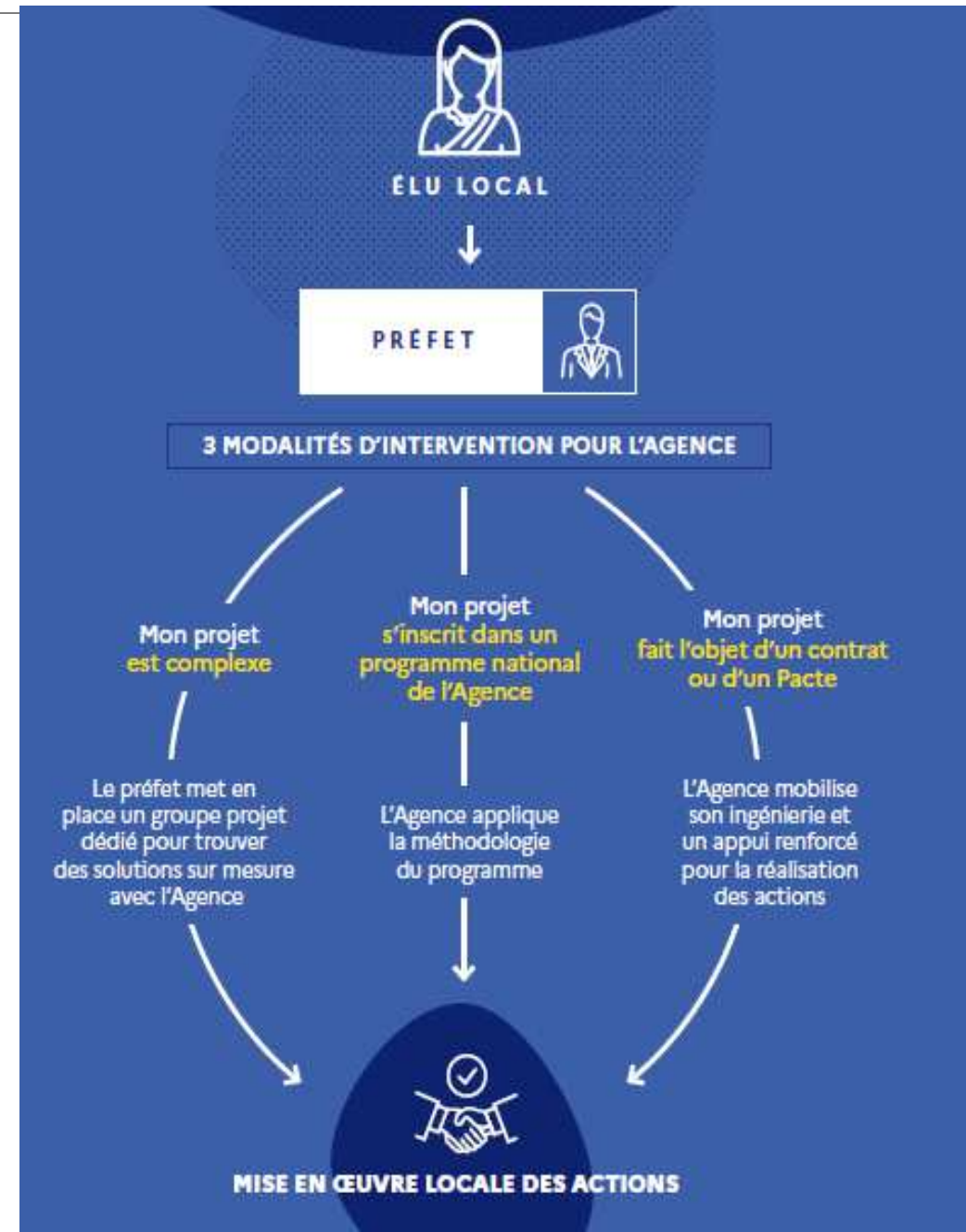
## Contractualisation avec opérateurs techniques / financiers

- ADEME
- CEREMA
- ANRU
- ANAH
- CDC – Banque des Territoires

# 1 - Rôle et fonctionnement de l'ANCT

## 3 modalités d'action

- **Programmes nationaux**  
(ex ACV, Territoire d'industrie)
- **Contrats ou pactes**  
(ex contrat de ruralité)
- **Ingénierie sur mesure**  
Administrative, réglementaire, juridique,  
financière, foncière, technique...



# 2 – Les programmes de l'ANCT

---

## 3 thématiques

### POLITIQUE DE LA VILLE



### NUMÉRIQUE



### TERRITOIRES ET RURALITÉ



# 2 – Les programmes de l'ANCT

---

## Les référents État

### TERRITOIRES ET RURALITÉ



Action cœur de ville

DDT

Territoires d'industrie

sous-préfète Bressuire (Nord dépt)  
SG (CANiort et CCHaut Val de Sevres)

Maisons France Services

Sous-préfète de Bressuire

Ruralités

Préfecture – D2CL

Petites villes de demain

DDT

# 2 – Les programmes de l'ANCT

## Des exemples de projets en cours dans ces programmes

- Action cœur de ville :



BRESSUIRE

NIORT





## 2 – Les programmes de l'ANCT

### Des exemples de projets en cours dans ces programmes

- le programme national « Territoires d'industrie » est une stratégie de reconquête industrielle par les territoires, qui consacre *1,3 milliard d'euros au soutien et au développement de l'industrie. Dans le département, deux territoires d'industrie regroupant sept des huit EPCI construisent actuellement leur plan d'action.*
- sites clef en main 2ème vague  
Fontenay-Rohan-Rohan  
« les Pierrailleuses »

LES SITES CLÉS EN MAIN

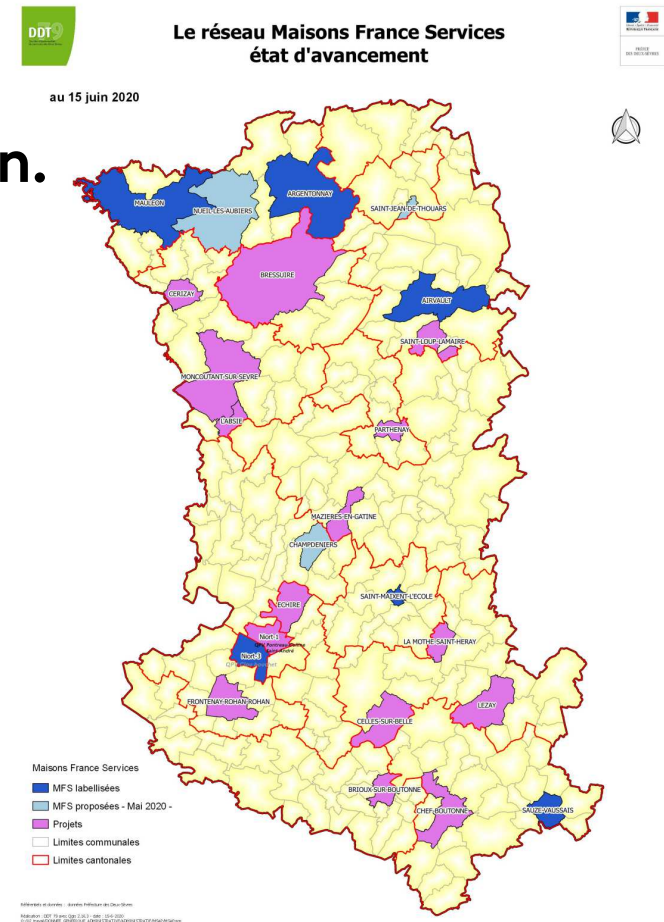


# 2 – Les programmes de l'ANCT

## Des exemples de projets en cours dans ces programmes

- France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics qui permettra à chaque citoyen, quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles pour effectuer ses démarches du quotidien.

6 Maisons France Services sont déjà labellisées à Mauléon, Saint-Maixent-L'École, Argentonnay, Sauzé-Vaussais, Airvault et Niort



# 3 – L'offre d'ingénierie



## INGÉNIERIE AMONT

L'analyse des dynamiques territoriales permet de cibler au mieux les enjeux du projet et son impact sur le territoire.

Elle se traduit par la mise à disposition de données, d'indicateurs, de typologie de territoires et de mise en perspective du projet dans son environnement territorial.

Des cartes et outils de data-visualisation sont mis à disposition des acteurs (analyses et appropriation des connaissances).



## INGÉNIERIE DE LA CONCERTATION

Elle permet de structurer l'association du public le plus en amont possible aux projets portés par la collectivité.



## INGÉNIERIE ADMINISTRATIVE

Elle consiste à organiser et à coordonner la réponse des services de l'État et des opérateurs. La mise en place d'équipes projet pilotées et coordonnées par un référent projet ANCT, interlocuteur du porteur de projet, permet de structurer la réponse aux territoires.



## INGÉNIERIE RÉGLEMENTAIRE ET JURIDIQUE

Elle permet d'identifier les autorisations nécessaires pour réaliser le projet qui relèvent souvent de plusieurs réglementations (urbanisme, loi sur l'eau, espèces protégées, ICPE...). Elle facilite l'articulation des procédures pour réduire les délais par exemple en regroupant les enquêtes publiques.

L'expertise juridique disponible dans les services et réseaux de l'État peut aussi être mobilisée notamment pour les projets innovants.



## INGÉNIERIE DE PROJET

Elle permet de mettre en place la gouvernance politique et technique adaptée, apporte de la méthodologie dans la démarche de projet (mode projet, ateliers, cadrage des études,...), permet d'identifier les besoins en compétences ou expertises pour conduire le projet.

En amont, elle facilite la réponse aux appels à projets souvent inaccessibles aux territoires dépourvus d'ingénierie et ne disposant pas des éléments de projet pour répondre dans des délais très contraints.



## INGÉNIERIE FONCIÈRE

Elle permet d'accompagner les collectivités dans la définition de leurs projets (requalification de friches, revitalisation des centres anciens, développement urbain) tout en favorisant l'optimisation du foncier (regroupement de parcelles, densité et qualité urbaine...). Elle permet par ailleurs de conseiller et d'assister les collectivités, notamment celles qui ont peu de moyens, et de les encourager à développer leur projet de territoire, ainsi qu'à définir une stratégie foncière d'anticipation.



## INGÉNIERIE FINANCIÈRE

Elle permet d'identifier les sources de financement possibles, y compris au niveau européen.

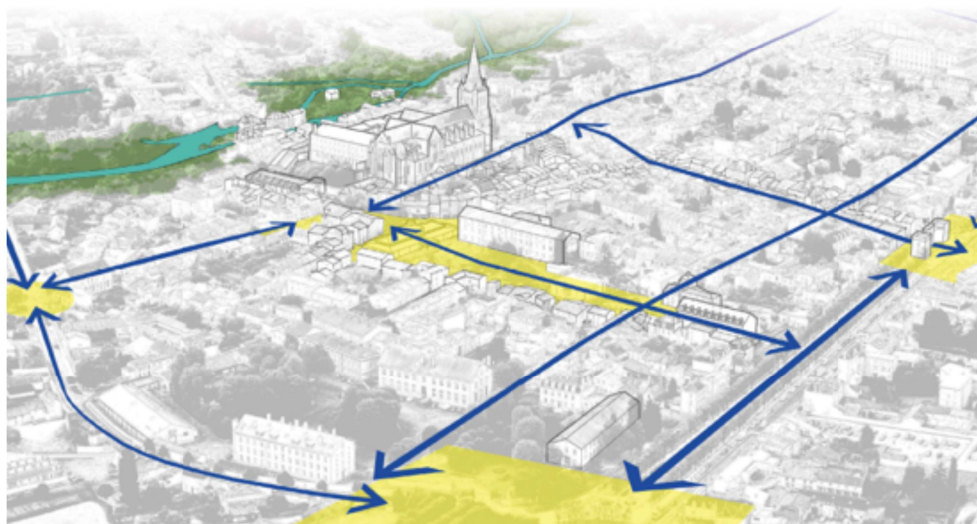
Elle conseille sur les montages envisageables et le modèle économique du projet à travers une analyse des coûts et des ressources, des risques et des garanties.

# 3 – L'offre d'ingénierie

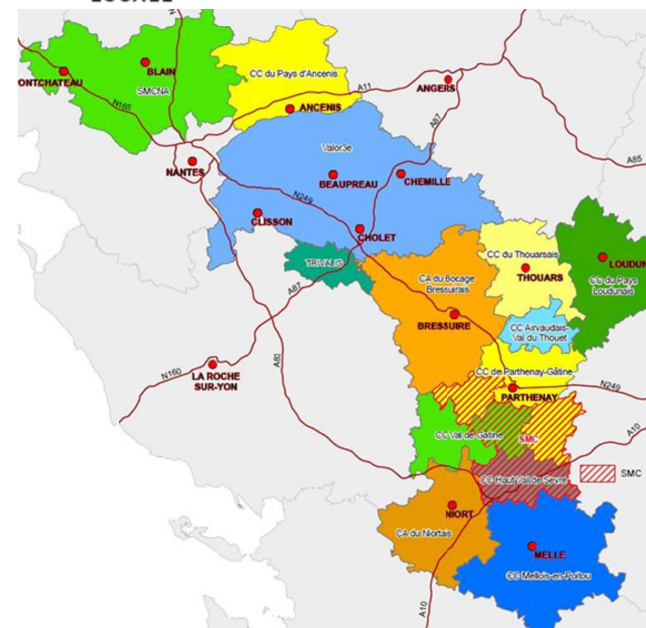
Des exemples de projets locaux qui auraient pu faire intervenir l'ANCT

- Projet de centre de tri porté par SPL
- Revitalisation du centre-ville de St-Maixent-L'école

VENIR - AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DU CENTRE-VILLE



- Projet d'Écoquartier de Cerizay



# 3 – L'offre d'ingénierie

---

**Mobilisation en priorité de l'ingénierie locale disponible :**

## **Les acteurs publics locaux**

- Services déconcentrés de l'État
- ID79
- CAUE
- SIEDS (SIGIL)
- Deux-Sèvres Aménagement
- SEMIE
- Parc naturel régional du Marais Poitevin
- Etablissement Public Foncier (EPF) Nouvelle Aquitaine
- Banque des Territoires
- CCI / CMA

**Cette liste est-elle complète ?**

**Quels sont les besoins prioritaires des collectivités ?**

# 3 – L'offre d'ingénierie

---

## A défaut, mobilisation des acteurs publics nationaux

- Administrations centrales
- Opérateurs de l'État : ADEME, CEREMA, EPF
- Banque des territoires

## Sinon, mobilisation du marché d'ingénierie de prestations intellectuelles de l'Agence

- **Prestations proposées :**
  - diagnostics territoriaux, définition des enjeux et orientations
  - association des habitants, concertation
  - accompagnement au pilotage et à la mise en œuvre des projets de territoire, notamment des programmes de l'ANCT (ACV-PVD...)
- **Fonctionnement :**

sollicitation par le préfet de l'ANCT qui mobilise un des prestataires du marché à bon de commande national selon les prestations souhaitées

# 3 – L'offre d'ingénierie

---

## Les modalités de saisine de l'ANCT

- Courrier au Délégué Territorial de l'Agence , le préfet
- Entretien avec la (les) collectivité(s) pour préciser le projet
- Fiche projet à renseigner : attendus de la collectivité
- Réponse du DT de l'ANCT sur l'accompagnement du projet
- Consultation des acteurs locaux  
ou nationaux  
ou demande d'accompagnement sur le marché national de prestations intellectuelles de l'ANCT

**Ces modalités de saisine conviennent-elles ?**

# 3 – L'offre d'ingénierie

---

## Connaissance des territoires – les diagnostics partagés territoriaux

- Travail partenarial engagé par la DDT pour collecter, échanger et mettre en commun des données à l'échelle des EPCI
- Réalisation de diagnostics partagés à l'échelle des Communautés de Communes ou d'Agglomération ( fiches thématiques et cartographies ) en associant les acteurs du territoire avec un focus sur les villes centres et centralités secondaires fragiles
- 3 - Définition des enjeux du territoire pour alimenter les projets de territoire ( PLUi / petite villes de demain...)



# 3 – L'offre d'ingénierie

## Autres outils – plateforme aide et territoires

- Agréger l'ensemble des aides destinées au financement et à l'ingénierie des projet locaux.
- <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/>

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

AIDES TERRITOIRES

La démarche Porteurs d'aides Collectivités Publier une aide

### Réalisez vos projets locaux

Chaque jour, des collectivités comme la vôtre trouvent des aides pour financer et accompagner leurs projets sur de nombreuses thématiques. Vous aussi, découvrez les aides disponibles et paramétrez des alertes pour donner vie aux ambitions de votre territoire.

Trouver des aides

### Notre action

- Les aides sont présentées et diffusées inégalement selon les porteurs
- Aides-territoires rassemble et structure ces informations
- Les dispositifs deviennent plus facilement lisibles et mobilisables

### Aides-territoires aujourd'hui

1025	261	81
AIDES DISPONIBLES	PORTEURS D'AIDES	THÉMATIQUES DE PROJET
Un chiffre en croissance grâce à notre stratégie de déploiement	Des partenaires toujours plus nombreux nous font confiance pour publier leurs aides	et sous-thématiques pour faciliter votre recherche sur tout le territoire

# 4 – Les financements

## Contrats de ruralité (pactes territoriaux)

- Trois contrats de ruralité signés en 2017 pour la période 2017 – 2020 avec le PETR de Gâtine, la communauté de communes Haut Val de Sèvre et la communauté de communes Mellois en Poitou.
- Dernière année d'exécution du contrat de ruralité.
- Une enveloppe DSIL spécifique d'un montant de 1 423 935 € en 2020.
- A l'instar des années précédentes, l'enveloppe 2020 a été répartie entre les trois contrats de ruralité sur la base d'un ratio par habitant de 9,75 €/hab.

	2020	2019	2018	2017
<b>PETR Gâtine</b>	<b>643 695 €</b>	<b>643 500 €</b>	<b>640 600 €</b>	<b>449 419,00 €</b>
<b>CC Haut Val de Sèvre</b>	<b>292 590 €</b>	<b>292 500 €</b>	<b>292 000 €</b>	<b>254 000 €</b>
<b>CC Mellois en Poitou :</b>	<b>487 650 €</b>	<b>487 935 €</b>	<b>485 000 €</b>	<b>332 840 €</b>
	<b>1 423 935 €</b>	<b>1 423 935 €</b>	<b>1 417 600 €</b>	<b>1 036 259 €</b>

# 4 – Les financements

## Plan de relance : DSIL - dotation complémentaire 2020

- 3 priorités : Transition écologique / Résilience sanitaire / Préservation du patrimoine public historique et culturel
- Dossiers déposés avant fin 2020. Travaux débutés avant fin 2021
- 1 Md€ au niveau national
- Pour la région Nouvelle-Aquitaine, la part exceptionnelle de la DSIL s'établit à 90 019 994 € dont 36 007 998 € déjà délégués.

Départements	DSIL EXCEPT 2020 - Abondement 1ère part Enveloppe départementale
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>36 007 998 €</b>
Charente	2 129 751
Charente-Maritime	3 894 602
Corrèze	1 459 571
Creuse	717 128
Dordogne	2 500 114
Gironde	9 571 042
Landes	2 462 867
Lot-et-Garonne	2 011 922
Pyrénées-Atlantiques	4 094 113
Deux-Sèvres	2 262 830
Vienne	2 640 774
Haute-Vienne	2 263 284

Les propositions de programmation des dossiers sont en cours.

# 4 – Les financements

---

## Mobilisation des financeurs partenaires de l'ANCT

### Nationaux

- ANAH
- ANRU
- Banque des territoires
- Action logement
- Etat (DSIL, DETR, FNADT, CPER)

### Locaux

- EPF
- **Autres partenaires locaux ?**

# 4 – Les financements

---

## Le rôle du comité régional des financeurs

- associe les représentants locaux des opérateurs / financeurs
- mobilise les crédits nécessaires pour accompagner les collectivités territoriales dans la réalisation de leurs projets de territoire
- effectue un suivi régional des financements et de la contractualisation des différents programmes et missions de l'Agence
- dresse annuellement un état des lieux de ses travaux (au DG de l'ANCT et à l'ensemble des DT de la région)

# 5 - Actualités

---

## Le programme « Petites Villes de Demain » (PVD)

- **OBJECTIF** : apporter aux villes les moyens, outils, connaissances, partenaires nécessaires à la définition/ mise en œuvre d'un projet de revitalisation personnalisé. Simplifier l'accès des porteurs de projets aux différents types d'aides et d'éviter la multiplication des guichets.
- **TERRITOIRES CIBLES** : villes de moins de 20 000 hab qui exercent une fonction de centralité, en situation de fragilité économique, sociale, démographique  
**1000 villes en France**
- **OFFRE DE SERVICE** : fléchages des aides / financement d'un chargé de projet et de prestation d'ingénierie pour définir et mener à bien le projet / accès à un réseau permettant le partage d'expériences et favorisant l'innovation.
- **PARTENAIRES** : État, intercommunalités concernées, Banque de Territoires, ANAH, CEREMA, ADEME, OFB, EPF, ... et les autres collectivités qui le souhaitent

# 5 - Actualités

---

## Le programme « Petites Villes de Demain » (PVD)

- **127 villes** en région Nouvelle aquitaine
- **Thématiques abordées** : habitat, commerce et artisanat, économie sociale et solidaire, économie circulaire et circuits courts, services et équipements, mobilités douces, nature en ville, énergies renouvelables, patrimoine architectural et naturel, numérique, culture, innovation,...
- **Les principes** : résilience écologique et croissance durable, modularité, implication citoyenne, innovation
- Contractualisation avec tous les partenaires : **convention d'adhésion** au programme puis **convention cadre** signée sous 18 mois pour une durée de 6 ans

# 5 - Actualités

---

## Le programme « Petites Villes de Demain » (PVD)

- **Cofinancement** : postes de chargés de projet, études globales, assistance au management de projets, formation élus/chefs de projet, fléchage des aides de droit commun (ex ANAH)
- **Articulation** avec :
  - le dispositif régional de revitalisation des centres-bourgs et centres-villes
  - le contrat départemental pour l'attractivité territoriale et Contrat d'Accompagnement de Proximité (CAP79)
- **Choix des collectivités proposées** au niveau régional :
  - indicateurs de l'INSEE : Centralité – sociodémographiques (emploi, niveau de vie) - vacance de logements
  - proposition du préfet de département après concertation des acteurs locaux

**Temps d'échanges sur ce programme**



# Et la suite

---

## Constitution d'un comité technique

- **Clarifie l'offre d'ingénierie locale** : qui ? / quelles compétences ? / disponibilité ?
- **Propose au CLCT une stratégie d'intervention** de l'agence dans le département
  - thématiques prioritaires
  - territoires fragiles ou en déprise qui nécessitent une aide particulière
- **Analyse des projets** accompagnés par la délégation locale de l'ANCT et **Reporting au CLCT**
- **Composition du comité à constituer** : **Qui souhaite y participer ?**

## Communication auprès des élus

- Courrier du préfet aux maires et présidents d'EPCI :
  - présentation du rôle et de l'organisation territoriale de l'ANCT
  - présentation des programmes

**Réactions sur ces propositions**

# Conclusion par M. le préfet

---